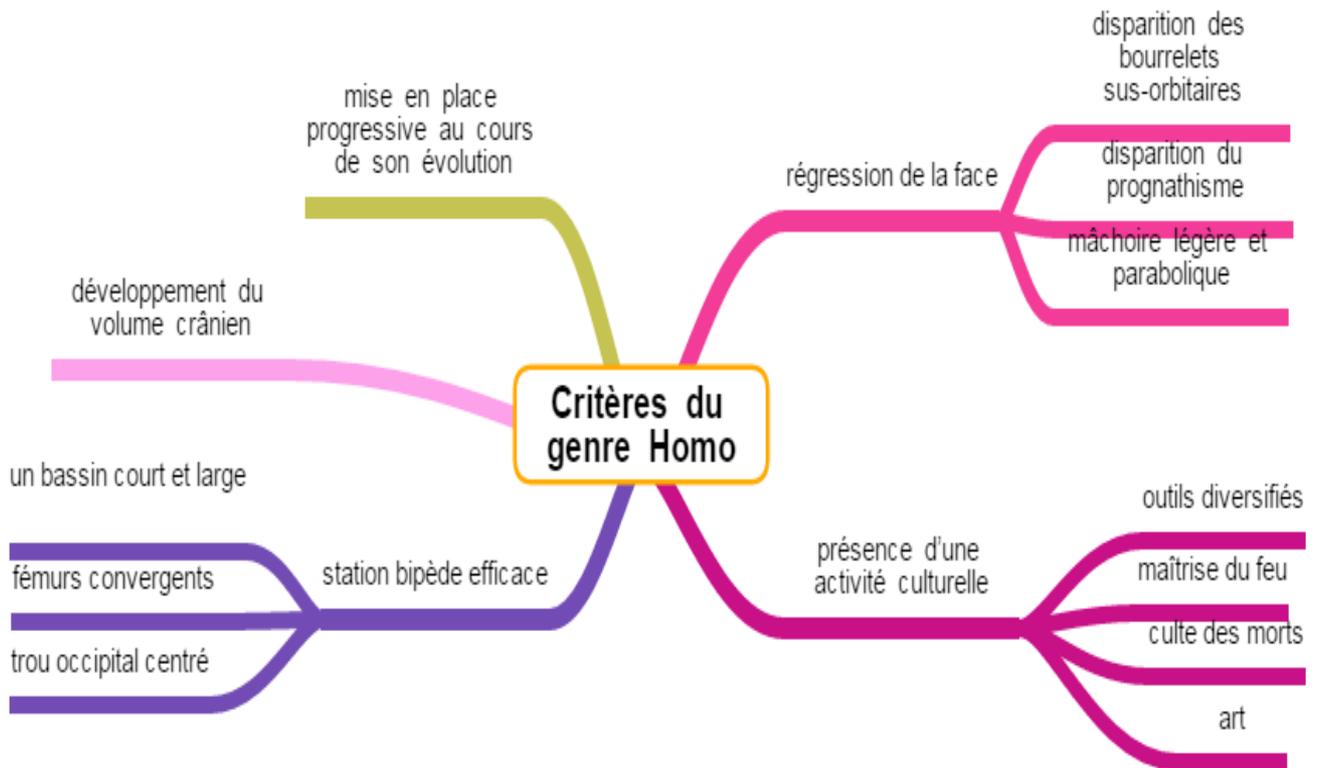


**III. Définition et histoire du genre humain**

**1. Les caractères propres au genre Homo**

Activité 16 : Caractéristiques du genre Homo

Contrairement aux Chimpanzés et aux Australopithèques, le genre Homo se définit par plusieurs critères, qui se sont mis en place progressivement au cours de son évolution



Locomotion		Homo		Chimpanzé	
		Bipédie exclusive		Bipédie occasionnelle	
Caractères en lien avec la bipédie	Colonne vertébrale	4 courbures		1 courbure	
	Membres	Antérieurs plus courts que les postérieurs		Antérieurs plus longs que les postérieurs	
	Trou occipital	Centré		En arrière	
	Bassin	Court et large		Long et étroit	
	Fémurs	Obliques		Parallèles	
Caractères crâniens	Volume endocrânien	> 600 cm <sup>3</sup>		400 cm <sup>3</sup>	
	Angle facial	Droit		Aigu	
	Prognathisme	Peu marqué		Fort	
	Mandibule	En V (parabolique)		En U	

Quelques caractéristiques comparées entre le genre Homo et les chimpanzés